

Madame Lynch,

A l'issue de notre dernière rencontre consacrée au projet de PLU notre association a souhaité aborder d'autres sujets, notamment celui de la concertation entre la direction et les associations. L'objectif étant que celles-ci soient informées des projets suffisamment en amont, qu'elles puissent réfléchir à la pertinence de ceux-ci eu égard au caractère naturiste du CHM et, le cas échéant, émettre des propositions. Vous nous avez alors indiqué que le budget 2017 réservé essentiellement au fonctionnement et à l'entretien serait validé sous quinzaine. Par ailleurs, vous nous avez informé qu'une somme de 50.000 euros, représentant les dividendes qu'auraient pu recevoir les actionnaires, serait utilisée pour des investissements.

Je vous soumetts - dans l'urgence, donc - les propositions de notre association dans l'espoir que les budgets nécessaires soient affectés à ce qui nous paraît être essentiel aujourd'hui.

Sachez déjà que « Respect-Santé-Nature » se positionne plutôt en faveur de l'amélioration de la qualité des services que dans la surenchère d'infrastructures même si nous aimerions, dans l'idéal, que la couverture en verre de la piscine soit démontée et utilisée comme espace de sport ou de yoga dans la forêt.

Nous avons classé nos priorités en 4 postes :

1/ Sécurité et application du règlement intérieur

Nous assistons à une lente mais progressive dégradation des comportements. Attitudes inappropriées dans un centre naturiste, nuisances sonores, alcoolisme, voire drogue chez les jeunes, vols, vitesse excessive des voitures, etc...au point que le non respect de la nudité au CHM nous paraît, dans ce contexte, anecdotique !

L'alcoolisme chez les adolescents la nuit au « Village », lieu ouvert près du cinéma Oboulaba, est un sujet particulièrement préoccupant non seulement parce que les risques encourus par les jeunes eux-mêmes sont sérieux (les cas de coma éthylique sont d'ailleurs régulièrement reconnus par la direction) mais aussi par les nuisances occasionnées : bruit, dégradations, sentiment d'insécurité vécu par un nombre grandissant de vacanciers. Cette situation ne peut plus durer. D'ailleurs si la direction continue à fermer les yeux sur ce qui pourrait aboutir à un drame, des usagers se disent déjà prêts à diffuser l'an prochain des images prises au « Village ».

La sécurité est devenue le principal sujet de préoccupation des familles du CHM.

Notre association propose donc :

- le renfort durant les mois de juillet et août de responsables professionnels de sécurité,
- une sélection plus sérieuse des « Québécois »,
- l'aménagement du « Village » afin de rendre le lieu plus confortable et accueillant, avec un encadrement du service de sécurité, de la musique, etc.
- la création d'un groupe de travail direction/associations de lutte contre l'alcoolisme afin de trouver un compromis acceptable aussi par les jeunes,
- l'application *rigoureuse* et *effective* du règlement intérieur,
- la mise en place de sanctions (exclusion temporaire ou définitive, sanctions financières,...),
- un contrôle à l'entrée des plages avant 11h et jusqu'à 2h du matin,
- le maintien du gardien à l'entrée du CHM entre 22h et 0h30,
- une réflexion sur l'accès des visiteurs extérieurs la nuit au CHM,
- un rappel plus marqué du règlement intérieur, notamment dans la publicité du CHM,
- une information spécifique à l'attention des parents afin qu'ils assument leurs responsabilités,
- un rappel aux commerçants du CHM qui vendent encore de l'alcool aux mineurs,
- la prolongation de la surveillance des 2 plages, au moins de la plage principale, par les MNS jusqu'au 30 septembre.

2/ Écologie

La plage est l'un des principaux atouts du CHM et son état nous préoccupe. Nous pensons que le CHM devrait, à son niveau, effectuer les travaux sous les conseils des organismes de protection de l'environnement. Est-il normal en effet que les tracteurs du CHM puisent dans la dune elle-même (donc en l'agressant encore) pour créer les pentes d'accès à la plage ? Le centre naturaliste voisin Euronat a planté de gros poteaux pour stopper l'érosion de la dune. Le CHM ne pourrait-il pas se rapprocher des organismes compétents pour obtenir des subventions et étudier les solutions les plus écologiques, qui sont d'ailleurs souvent les plus économiques ?

Le parking extérieur, avec son interdiction côté piste cyclable, risque de poser aussi de graves problèmes. Nous sommes naturellement contre l'augmentation du trafic à l'intérieur du CHM avec les incidences que nous redoutons (pollution, bruit, sécurité, notamment pour les enfants) et même la création d'un espace spécial

dans l'enceinte du Centre comme celui pressenti dans le quartier Guyane. Qui accepterait un parking près de son bungalow ? Qui, parmi les acquéreurs potentiels de vos futures constructions, le supporterait ?

La direction ne pourrait-elle pas engager des négociations avec la Mairie et l'ONF afin d'édifier un parking extérieur répondant aux exigences de sécurité et de protection de l'environnement ?

Contrôle du Criirem. Notre association réaffirme sa position au sujet de la couverture internet au CHM, à savoir : utiliser les moyens existants (3 et 4G) couvrant la totalité du site comme l'ont confirmé Orange et la société venue en mars dernier. Si des parcelles sont encore inaccessibles en raison de la végétation, il faut étudier le problème au cas par cas afin de trouver la solution la plus écologique mais certainement ne pas opter pour le WI-FI plus nocif que les ondes 3 et 4G. En tout cas, nous demandons une concertation avec le Centre de Recherche et d'Informations Indépendant sur les Rayonnements Électromagnétiques et les opérateurs. Une certification de cet organisme *neutre et reconnu* serait une première preuve que la direction est attachée à la qualité de vie de ses clients naturistes. Nous ne doutons pas de son impact commercial. En effet, l'association nationale « Robin des Toits » nous soutient. Elle reçoit plus de 4.000 connexions/jour et ferait certainement l'écho d'une telle décision en faveur de la protection des familles.

Nous réclamons donc qu'une somme soit bloquée pour la prestation du Criirem.

Création d'un jardin pour les enfants. Quoi de plus évident ici que de proposer aux enfants une sensibilisation à la nature avec la culture de fruits et légumes sous la supervision d'un professionnel ?

Amélioration de la signalétique sur les containers à déchets. Nous pensons que les indications sur les containers ne sont pas assez explicites, surtout pour les clients étrangers.

3/ Naturisme

Depuis l'arrivée de votre groupe nous n'avons cessé de rappeler notre appartenance à une communauté particulière, une grande famille, celle des naturistes et de leur attachement aux valeurs profondes du mouvement : le respect d'autrui et celui de la nature.

Depuis 5 ans nous remarquons une banalisation sensible du Centre. Nous, vos clients, souhaitons que votre société valorise *enfin* les bienfaits du naturisme et du bonheur de vivre nu en pleine nature au bord de l'Océan.

Nombreux sont les nouveaux clients qui, attirés par les promotions, ne se plient pas aux règles de base de la vie naturiste. Que se passerait-il si un seul naturiste entrait dans votre camping « textile » voisin ACM ? Une centaine ?

C'est ce sentiment d'agression et de malaise que vous pouvez imaginer que nous vivons au CHM ! Nous exigeons maintenant que cette situation prenne fin. Un des moyens serait déjà d'« afficher la couleur » dans votre communication.

Nous aimerions qu'une partie du futur budget soit donc dirigée vers une communication dans ce sens. Les naturistes et tous ceux, sensibilisés à la santé, au bien-être et à l'écologie ne recherchent pas les remises : ils souhaitent avant tout passer leurs vacances sainement, au plus près de la nature, dans un lieu convivial et sécurisant !

Dans le même ordre d'idées, le retour des statues représentant une famille naturiste à l'entrée du CHM (cachées aujourd'hui près d'un bungalow) avec un slogan positif serait particulièrement bien ressenti par les usagers du CHM. Et si la butte sur la laquelle elles étaient posées pouvait être recouverte d'une végétation plus économe en eau, ce serait encore bien mieux !

4/ propositions diverses

Il y a une vingtaine d'années, il y avait au CHM une radio : « Radio Chm ». Un petit local avait été aménagé au Centre commercial. C'était alors unique dans un camping. Un animateur invitait des personnalités ou de « simples » naturistes et y pilotait des débats. Météo, arts, santé, naturisme, annonces pour les animations du jour, rappel des règles, etc. Cela donnait de la vie, tissait du lien.

Aujourd'hui, on peut louer à moindre coût du matériel performant pour une saison. Et si le CHM, renouait avec son passé ?

Si le CHM est parfaitement pourvu en animations pour les enfants, les parents d'enfants de moins de 3 ans regrettent l'absence d'une garderie. N'y aurait-il pas la possibilité de créer un service de ce type ?

Nous avons reçu des doléances concernant l'état des chemins parsemés de trous et donc dangereux pour les cyclistes ainsi qu'au sujet des bancs (en bois) dans les douches près du Centre commercial qui ne répondent plus aux conditions d'hygiène requises.

Nombreux sont les usagers qui se plaignent des déjections animales que les maîtres ne ramassent pas. Le CHM ne pourrait-il pas, comme par le passé, installer aux endroits stratégiques des distributeurs de sacs ?

Voilà Madame Lynch nos propositions.
En souhaitant qu'elles soient accueillies favorablement.

Bien cordialement,
Gilles Kerpen pour l'association « Respect-Santé-Nature »